



LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE D'ATHLETISME
Compte-rendu de la réunion n° 02/2021 - Commission régionale des compilateurs
Lundi 27 septembre 2021 en visio.

Ouverture de réunion à 20h30-Fin à 22h

ORDRE DU JOUR

- 1-Les problèmes passés
- 2-Nos soucis récurrents
- 3-Points à améliorer
- 4-Les records
- 4-La formation

Présents : Jean-Jacques GODARD - Joëlle BERNARD – Mireille DUMAS - Olivier FISCHER – Éric JAFFRELOT – Gérard LECLAIRE - Carole LIM – Didier LOBO – Jacques MALLET - Olivier MARTINOT - Claude MAUNY - Colette RUINEAU - Emmanuel TARDI.

Absents – Excusé : Jean-Jacques JACQUET – Patrick MONGAULT – Jean-Yves QUEMENER – Yves SEIGNEURIC

Prochaine réunion : **En fin de saison** (communications entre membres en cas de problèmes).

1-Les problèmes passés

- Début de saison difficile par manque de juges – présents et licenciés : Homologuer les performances en cas de juges non licenciés (mais toujours compétents) ?
- Compétitions précoces sans que les clubs aient licencié leurs athlètes : La licence 2020-2021 n'était pas prolongée (exception l'an passé). La pré-saisie était pourtant possible dès juillet. La responsabilité des organisateurs est engagée.
- Gestion des compétitions dans le SI-FFA : Fin juin, une cinquantaine de compétitions (running principalement) qui n'avaient pu se dérouler n'avaient pas été annulées. À nous d'être vigilants et alerter les responsables calendrier.
- Athlète ayant couru sous une fausse identité. Rare sur piste (1 affaire détectée mais non résolue en 2021) – Plus fréquent sur route (volontaire ou non)

2-Soucis récurrents

- Difficulté lors des courses sur routes à trouver des J.A. (juges arbitres) depuis la reprise.
- Réception de leur rapport ainsi que la composition du jury minimum pour **les courses à label** (JA – Starter – Chrono – Jury d'arrivée et délégué anti-dopage) est plus ou moins rapide. Ceux-ci doivent être envoyés au président de la CDR (commission du running) et à l'organisateur : Ne pas hésiter à les réclamer à la LIFA
- Depuis cette saison : Seule l'année de naissance apparaît sur la fiche acteur des licenciés. Difficulté pour valider un record Masters sachant que c'est la date exacte de naissance qui est prise en compte sur la piste. **Initiative fédérale ou application des règles de la CNIL ?**

3-Les points à améliorer

- Vigilance dans le paramétrage des épreuves (Championnat ou meeting)
- Vérifier le jury
- Vérifier que les podiums sont faits afin que les médailles apparaissent sur les fiches acteurs
- Respect des règles de validation d'une compétition : [Règlements Généraux \(athle.fr\)](#) 2021_04_30_page 13. À prendre avec précaution...

4-Les records

- Finaliser "nos" règles LIFA – plus souples que les règles fédérales, entre autres sur le nombre et la qualification des juges (Faire appel au J.A. en cas de doute). 3 commissions concernées : CSO – CRR et CRAM. Faisons preuve de tolérance et de bon sens – nous n'en manquons pas.
- Les MP (meilleures performances) Masters (F35 à F100...) ont été enregistrées dans le SI-FFA pour la ligue et certains départements. D'autres restent juste aux "records masters". Travail titanesque – difficilement réalisable seul.
- De nouvelles épreuves sont créées cette saison
 - o 35 Km Marche (route) et 35 000m Marche (piste). Demande faite à Emmanuel Tardi s'il a des statistiques sur ces épreuves. Les départements – et la ligue – pourront le solliciter.
 - o 50 Km Route (course) ; épreuve non courue actuellement en France mais existant à l'étranger.

4-La formation.

- Nous faire connaître et faire connaître les formations à de jeunes futurs compilateurs : Les documents existent – **reste à mettre à jour les modules et leurs contenus sur l'OFA** (demande faite depuis juin). Modules M0261 à M0264 pour le traitement des résultats ainsi que M0315 pour les records
- Cela soulève le problème de **l'organisation des formations en Ile-de-France**. Ce sujet sera traité en CRF (commission régionale de formation) prochainement.

5-Divers

Contrôles internes.

- Nul n'est parfait. Nous trouvons des aberrations dans des résultats validés. Qui doit "veiller"?

Hors réunion :

- **Antoine Dessirier** (75) m'a contactée (Joëlle) ce mardi 28 car il a appris qu'il y avait eu une réunion des compilateurs mais n'y a pas été convié. Il avait été sollicité lors de la mise en place de cette commission et n'avait pas répondu (méconnaissance). **Voir si nous pouvons le coopter afin qu'il finisse le mandat dans cette commission.**